Les lanceurs d'alerte

Bénéfices et risques en santé

Le 23 mai 2013

Les lanceurs d'alerte sont des scientifiques ou simples citoyens qui attirent l'attention sur des risques sanitaires et environnementaux. Une conférence-débat organisée par l'ADEA et l'ISPED permettra de faire le point et d'échanger sur les bénéfices et les risques dans le domaine de la santé.

Le Parlement a adopté récemment une proposition de loi visant à protéger les "lanceurs d'alerte", ces citoyens qui dénoncent les risques sanitaires et environnementaux

Cette Loi est pour une large part, la réponse à un certain nombre d'affaires dont les médias se sont faits l'écho et qui concernent la « dénonciation » des dangers potentiels liés à l'usage de certains produits médicamenteux ou à l'exposition à certains des constituants de notre environnement.

Bien que devenue aujourd'hui un droit légal reconnu à tout citoyen en France, la notion de lanceur d'alerte reste discutée. En effet, elle se situe par définition en amont de l'expertise scientifique et peut focaliser l'attention et les peurs du public sur un risque potentiel mais non confirmé par la suite. On peut de plus craindre de voir apparaitre des lanceurs de « fausses » alertes, abondamment reprises par des médias et qui peuvent avoir des effets délétères.

Les spécialistes qui interviendront à la conférence-débat organisée par l'ISPED et l'ADEA aborderont cette question d'actualité sous ces différents angles.

Programme

- **État de la règlementation en France**
  Frédéric Séval, *Direction générale de la santé*
- **Point de vue d'une agence**
  Françoise Weber, directrice générale de l'Institut de veille sanitaire
- **Point de vue des médias**
  Paul Benkimoun, journaliste Le Monde

Le débat sera animé par **Roger Salamon**, président du haut Conseil de la santé publique

Informations pratiques
Date : jeudi 23 mai 2013 à 17h30
Lieu : ISPED - Université Bordeaux Segalen
Amphi Pierre-Alexandre Louis
Entrée libre mais **réservation conseillée** : adea@isped.u-bordeaux2.fr

ADEA
adea@isped.u-bordeaux2.fr
Dernière mise à jour le 22.04.2013